

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est la gestion d'un groupe social. Les relations sociales. Les modes de communication du chien et leurs importances. Observations, description des interactions intra-spécifiques.

OBJECTIFS

Le but est de répondre aux besoins sociaux du chien et apprendre à gérer ses interactions

PUBLIC CONCERNÉ

- Les vétérinaires et assistantes vétérinaires souhaitant élargir leurs connaissances en éducation canine et la mettre en pratique
- Ces formations sont ouvertes à toutes les personnes susceptibles d'interagir et de travailler avec les chiens (éducateurs et futurs éducateurs, éleveurs, sapeurs pompiers, policiers, maîtres chien, toiletteurs, ostéopathes)
- Les particuliers qui souhaitent développer des compétences

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de formation intégrant l'application concrète des compétences acquises de cette formation ou avoir un objectif de développement de compétences personnelles.

PRIX: 350€

DURÉE: 2 jours

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier et répondre aux besoins sociaux du chien
- Définir les traits de tempérament des individus afin de constituer un groupe social harmonieux et respectueux des besoins du chien

PÉDAGOGIE

L'une des forces de cette formation est son approche pédagogique par la pratique terrain avec des chiens de l'école de Medor et Youki. Tout au long de la formation, vous allez travailler sur des exercices concrets de votre formation dans un environnement avec des chiens. A l'issue de cette formation, vous aurez donc exercé la théorie et pratiqué pour mieux intégrer les bons gestes.

PROCESSUS

Alternance entre méthodes transmissives (pour les parties théoriques) et expérientielles (pour partager l'expérience de chacun) et découverte active avec les chiens (pour partager et s'appropriier les différents concepts). Les activités seront développées autour d'exemples, d'entraînements et de ressources fournies par l'Ecole de Medor et Youki.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION

- Questionnaire d'auto-évaluation des compétences
- Evaluation des compétences acquises par le formateur

SANCTION DE LA FORMATION

- Un certificat de réalisation sera signé par le formateur référent pour attester du suivi des contenus de formation, de la réalisation des exercices et de l'assiduité du stagiaire pour chaque module de formation
- Une attestation individuelle de fin de formation sera remise au stagiaire, attestant des compétences acquises pouvant être utilisée pour une VAE, une VAP, ou sur un passeport formation